



Question du Sénateur Georges PATIENT



Séance des Questions d'actualité au Gouvernement

Calendrier des accords de Guyane

Sénat, le 06 juillet 2015

Ma question s'adresse à Madame la ministre des Outre-mer.

Madame la Ministre,

Depuis le mois de mars, la Guyane est en « REVOLUTION », terme bien approprié à la situation, aisément perceptible par le Président de la République, puisque « REVOLUTION » est le titre de son ouvrage référence.

Durant tout le mois d'avril en particulier les Guyanais excédés par l'absence de réponse aux demandes sans cesse formulées par leurs élus dans les domaines les plus vitaux, ont « pris la rue », comme l'on dit chez nous, érigeant des barrages dans tout le pays, bloquant toute activité, y compris et surtout celle du centre de lancement de fusées, principal point de crispation de la contestation.

La fameuse phrase, de François Mitterrand « comment pouvons-nous continuer à lancer des fusées sur fond de bidonvilles ? », encore d'actualité, étant constamment reprise par les manifestants.

Le principal centre hospitalier du pays a lui aussi connu une grève, oui, et qui a duré 75 jours.

Bref, une situation quasi apocalyptique dans un territoire français.

En réponse à ce mouvement de contestation générale, s'appuyant sur des revendications légitimes en notre qualité de français « à part entière », le gouvernement a signé le 21 avril,

l'accord de Guyane.

Publié au journal officiel du 02 mai 2017, il se décline pour l'Etat en :

- Un plan d'urgence d'un montant de 1,086 milliards d'euros, et
- Une demande supplémentaire de 2,7 milliards avec engagement pour l'Etat d'un examen prioritaire sans délai, pour sa programmation et sa mise en place.

Le Président de la République, a confirmé à plusieurs reprises son intention de mettre en œuvre l'ensemble des accords signés pour la Guyane.

Forts de cette assurance, les Guyanais ont su s'armer de patience.

Mais depuis l'audit de la Cour des Comptes qui, nous apprend à notre plus grand étonnement que « la mise en place de l'accord de Guyane devrait prendre plus de temps que prévu initialement » et depuis le discours de politique générale du

Premier Ministre, qui n'en fait aucunement mention, des questions se posent quant au respect des engagements pris.

Madame La Ministre,

Le temps des élections étant clos, doit à présent venir absolument celui de la concrétisation. Le climat social, toujours dégradé et tendu, vous l'impose. Pas plus tard qu'hier, ont démarré deux mouvements de grève annoncés « illimitée ».

Aussi, Madame La Ministre, « rassurez-nous vite », en annonçant un calendrier précis de mise en place de tous les engagements pris.

Et surtout, ne nous renvoyez pas pour ces engagements aux assises des Outre-Mer. Les Guyanais, toujours très DETERMINES, ne l'accepteront pas, j'en suis certain.